

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Directeur,
Chers amis de Tunisie,

C'est avec plaisir que le Comité des régions de l'Union européenne vous accueille aujourd'hui en facilitant ainsi un échange de vue sur les défis auxquels le secteur entrepreneurial tunisien doit savoir répondre dans l'actuelle phase de transition démocratique de votre Pays.

Il s'agit en fait aujourd'hui pour les tunisiens de refonder un Etat sur des bases solides, démocratiquement, économiquement et socialement parlant.

Et il est évident, à mes yeux, que comme la démocratie doit se bâtir à travers d'un processus inclusif et ascendant, en reconnaissant le rôle actif de la société civile et partant aussi de la démocratie locale et d'un processus de décentrement administratif, de même le développement économique - qui est à la base du développement social - doit s'affirmer à travers la capacité d'entreprendre à partir de l'échelle des micro et petites entreprises qui peuvent devenir, si entourées par un système de gouvernance participative et à niveaux multiples, le volant pour le bien être local et régional et le levier pour un développement socio-économique national.

D'un côté donc: innovation, capacité de se coordonner à travers une politique de clusters régionales, capacité de dialoguer avec les PME européennes, stricte respect d'une politique industrielle durable.

De l'autre: décentralisation, régionalisation, gouvernance multi-niveaux, démocratie participative.

Monsieur le président,

Les causes de la révolution tunisienne ont racines profondes: dans un manque de démocratie, certes, mais aussi dans un manque de débouchés pour les jeunes universitaires et dans un déséquilibre socio-économique causé par des disparités régionales. *Je souligne que l'aggravation au fi des années des inégalités régionales (métropolisation et concentration des activités dans le littoral) a*

renforcé le déséquilibre. Le Centre Ouest en particulier a peu profité de la croissance économique du Pays, en termes de conditions de vie, santé, éducation, emploi. Les politiques d'aménagement du territoire des années ont à présent failli et le taux de pauvreté reste jusqu'à 4 fois plus important dans certaines régions par rapport au niveau national.

Ces derniers éléments, à différence du changement de régime, doivent encore profiter d'une révolution.

La Tunisie représente aujourd'hui un laboratoire pour toute la Méditerranée et ses futurs choix pourraient être pris à modèle pour le succès des changements en cours, qui ont été soudains en certains pays, et qui sont encore progressifs – je l'espère – ailleurs.

Votre pays me semble alors devoir faire de l'emploi, notamment des jeunes, sa priorité absolue. Le développement de l'entrepreneuriat et en particulier de la micro entreprise régionale ou locale, accompagnée par des actions de formation professionnels, comme par exemple dans le secteur touristique, est alors prioritaire. Au même moment, la gouvernance du Pays doit impérativement se bâtir sur des nouvelles bases de proximité, afin de pouvoir accompagner le développement équilibré territorial du Pays.

Les régions européennes, dont au Comité des régions vous en trouvez représentées à dizaines, peuvent et veulent aider la Tunisie à développer cette approche régionale qui peut faciliter le développement économique à travers une politique régionale d'emploi-formation à dessiner selon une logique de bassin d'emploi économique locale.

Le partage d'expériences de différents modèles de régionalisation existant en Europe peut se développer aussi au sein de l'ARLEM, l'assemblée régionale et locale euro-méditerranéen de l'Union pour la Méditerranée, fortement voulue par le CdR dont j'ai eu l'honneur d'ouvrir sa première session à Barcelone en 2010 et dont j'assume la coprésidence de la commission ECOTER qui traite, entre autres, les thèmes du développement économique (qui va, d'ailleurs, se réunir le prochain 8 juillet à Bruxelles).

La participation active au sein de l'ARLEM des 3 représentants locaux tunisiens membres de l'Assemblée, est alors essentielle pour développer une syntonie avec les partenaires européens, et ce pas seulement pour réussir sur le terrain les projets proposés par l'UpM, mais aussi afin de re-établir, sur des nouvelles bases, des partenariats, des jumelages avec les régions européennes, et à travers eux, avec le tissu économique et entrepreneurial de votre voisinage européen.

J'espère alors que votre gouvernement puisse, dans les meilleurs délais, nommer des nouveaux représentants des autorités locales tunisiennes au sein de l'ARLEM pour faciliter et multiplier les contacts avec des partenaires européens. De même j'ai eu la chance de discuter avec le secrétaire d'état aux affaires étrangères, M Noucier, la possibilité de réunir le Bureau de l'ARLEM en Tunisie prochainement, de sorte aussi d'approfondir avec votre gouvernement et les autres partenaires de l'UpM le thème du développement régional et du décentrement. J'espère pouvoir compter sur votre coopération pour assurer bonne fin à cette démarche d'intérêt mutuel.

De même j'ai pris note de l'intérêt de l'agence européenne pour la formation, qui est en contact avec votre ministère de l'emploi, M Aïdi. L'agence européenne nous a demandé le soutien du CdR et de l'ARLEM pour bâtir des ponts avec les régions européennes pour ouvrir un débat, sur bases nouvelles, avec votre gouvernement concernant le nécessaire développement régional en Tunisie. Une autre démonstration de l'importance du passage vers la décentralisation.

J'aimerais vous signaler que le Comité des régions, quant à lui, a récemment mis en exergue l'importance de l'esprit entrepreneurial et innovant de nos régions en créant en 2010 un prix d'excellence. Je suis sûr que les régions sélectionnées peuvent devenir dès à présent des points de référence pour commencer un dialogue euro-méditerranéen afin de vous aider à accompagner votre démarche pour améliorer l'employabilité et le développement de l'entrepreneuriat et la micro entreprise: il s'agit du Brandebourg en Allemagne, de la comté de Kerry en Irlande, de la région de Murcia

en Espagne (dont le président M. Valcarcel est aussi premier vice président du Comité des régions et de l'ARLEM), la Catalogne en Espagne, la région d'Helsinki-Uusimaa en Finlande et la région autonome de Trnava en Slovaquie.

J'aime vous rappeler que l'Europe est vaste, en ne termine pas sur les rives du pourtour méditerranéen.

Votre pays a une forte tradition de dialogue et coopération avec les industries européennes; la Belgique est votre quatrième Partner commercial, avec plus de 150 entreprises installées en Tunisie. Les autorités tunisiennes ont à juste titre insisté sur la priorité à donner au développement technologique pour ouvrir l'industrie tunisienne à l'ère post-textile, si ainsi on peut s'exprimer. Ma région, la Flandre, a sans doute un intérêt à suivre cette évolution, et je reste à disposition de votre Ministre pour faciliter l'approfondissement de ces liens.

Monsieur le Ministre,

Les changements en cours ouvrent d'avantages des occasions de travail conjoint notamment si le processus ouvert en janvier sera confirmé par des résultats électoraux encourageants le prochain 24 juillet et notamment si la phase qui suivra ce vote sera porteuse d'un système pas seulement démocratique, mais aussi de bonne gouvernance en *affirmant à la fois la fois la liberté d'expression et d'entreprendre.*